

En conclusion, il s'agit bien d'un travail sérieux sur une approche novatrice de la question. Cependant le plan même de l'ouvrage entraîne la répétition de certains exemples, ce qui peut brouiller le sentiment de progression du lecteur. De plus, on aurait pu donner une place plus importante à l'archéologie, et certains exemples attendus, même littéraires, font défauts. Je pense aux *soldurii* gaulois lors du passage sur les serments militaires. On le remarque en effet dans la bibliographie finale, mais l'ouvrage souffre de son manque d'ouverture sur la littérature non-anglophone, et les travaux de Luc Barry y semblent bien esseulés. Retenons que ce travail reste une bonne entrée en matière, qui ouvrira sans doute la voie à d'autres études sur cette question majeure.

Thibault CARBONNOT

**Mathieu ENGERBEAUD, Romain MILLOT (dir.), *Livrer sa patrie à l'ennemi dans l'Antiquité*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2023, 344 p., 33 €, ISBN 9791032004555.**

Ainsi que l'indiquent M. Engerbeaud et R. Millot dans leur introduction, ce livre regroupe les contributions de deux journées d'études consacrées « à un type d'acte déloyal particulièrement présent dans les sources : la remise de sa propre cité à l'ennemi », perpétrée par une ou plusieurs personnes qui représentent le traître par excellence. Si cet acte est ainsi très présent dans les sources, c'est parce que toutes les cités peuvent en être victimes en période de conflit et qu'il est donc redouté par-dessus tout.

Les contributions sont regroupées en trois grandes parties. La première (« La cité, le traître et l'ennemi. Livrer sa patrie dans les récits de guerre ») rassemble des études de cas. J. Clément, dans « Mythe et réalité d'une Olynthe livrée par ses cavaliers, 348 av. J.-C. » (p. 15-40), analyse le cas de Lasthénès d'Olynthe, accusé d'avoir livré Olynthe à Philippe II et encore mentionné au IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. comme l'exemple même du traître. L'auteur montre que la construction du personnage, de sa réputation et de sa fin misérable doit tout à Démosthène, qui a volontairement falsifié la réalité historique pour disqualifier ses adversaires politiques et donner plus de poids à ses arguments contre Philippe II. C'est à des citoyens qui refusent de livrer leur patrie qu'A. Laffon consacre son étude, « Ne pas trahir sa patrie, la résistance héroïque des Abydiens, Polybe, 16.28.34 » (p. 41-56). L'épisode prend place en 200, au moment où les Abydiens sont assiégés par Philippe V. Alors que la ville est quand même livrée à ce dernier par la trahison de quelques vieillards, les habitants préfèrent se suicider pour rester fidèles à la résolution qu'ils avaient prise. Cet épisode permet à Polybe de présenter à ses lecteurs des modèles héroïques et d'autres qui le sont moins : les vieillards et surtout Philippe V, qui n'a rien fait pour arrêter le massacre. M. Engerbeaud, « Trahir les Romains et livrer sa cité à l'ennemi, de Romulus aux guerres samnites (753-290 av. J.-C.) » (p. 57-87), montre combien le poids des trahisons dans l'histoire des premières guerres de Rome « a été réévalué à travers un prisme historique et

moralisateur ». C'est ainsi que les trahisons des peuples extérieurs ne sont mentionnées que de façon générale, avec peu de détails ; elles sont là pour justifier la guerre entreprise par les Romains : c'est une guerre juste contre un ennemi qui a trahi. Les faits sont rapportés de façon tout aussi imprécise quand il s'agit de Romains qui envisagent de livrer Rome ou une colonie romaine, à l'exception de quelques très rares cas, dont celui de Tarpeia, qui appartient à la légende, et celui d'Appius Herdonius en 460. Pour les historiens d'époque impériale, il est impensable que des Romains aient pu livrer leur ville à l'ennemi. Un tableau des épisodes de villes prises complète l'article. G. Stouder, « Complots, trahisons et châtiments au temps de la guerre contre Pyrrhos » (p. 89-108), s'intéresse aux années 280-275. Ce sont les années au cours desquelles le roi Pyrrhos est présent en Italie, une présence dangereuse pour Rome, vaincue deux fois par le roi. Les historiens mentionnent bien des actes de trahison, mais c'est pour eux le moyen de montrer combien les Romains agissent de façon vertueuse, que ce soit à propos du médecin de Pyrrhos, de l'épisode de Rhegion ou de Fabricius et de ses ambassades, épisode qui est l'occasion pour l'auteur de réfléchir au problème de la trahison diplomatique.

La deuxième partie (« Les traîtres "donneurs de cités" ») est consacrée à des traîtres particuliers. M. Durnerin, « Thérémène et les négociations de 404. Livrer ou sauver sa patrie ? » (p. 111-130), a choisi une figure historiquement et historiographiquement contestée : défenseur des intérêts de Sparte ou de ses propres intérêts pour les uns, martyr de la liberté pour les autres. Lui-même ne se considère pas comme un traître mais reconnaît qu'il est habile à louvoyer. Il semble d'ailleurs que les Athéniens aient surtout retenu de lui sa posture modérée. Il n'en reste pas moins que « s'il livra peut-être sa patrie aux Spartiates pour lui épargner un sort pire encore, il livra surtout le *dèmos* (δῆμος) aux oligarques ». S. Hulot, « La défection de Nola n'aura pas lieu. Le revirement de L. Bantius et son interprétation, 216 av. J.-C. » (p. 131-147), revient sur un épisode de la deuxième guerre punique relativement bien documenté. Il met en scène un personnage, L. Bantius, un aristocrate au sommet de la hiérarchie sociale. L'auteur s'interroge sur ses motivations : pourquoi pousse-t-il ses concitoyens à abandonner Rome dans un premier temps et pourquoi change-t-il d'avis ensuite ? L. Bantius a participé à la bataille de Cannes, il y a fait preuve de courage et estime que Rome manque de gratitude à son égard, sans compter le fait que la cavalerie alliée a fui lors de la bataille et a jeté l'opprobre sur les soldats italiens. Il revient sur sa décision quand M. Claudius Marcellus lui manifeste, en lui offrant un cheval et de l'argent, la reconnaissance de Rome pour ce qu'il a accompli. R. Millot, « Marcus Livius Drusus fut-il un traître ? » (p. 149-165), s'intéresse au tribun de la plèbe de 91 av. J.-C., responsable selon la plupart des sources du déclenchement de la guerre des *socii*. Si ce n'est que progressivement que se met en place dans l'historiographie son portrait en tant que traître et conspirateur, il n'en a pas moins, selon toute probabilité, été accusé devant le Sénat, peu avant sa mort, en raison de ses liens suspects avec les Italiens et des troubles suscités par sa législation. Son assassinat mettant fin à cette mise en accusation, ce sont ses partisans, accusés de trahison, qui sont poursuivis. Les luttes politiques qui ont opposé le tribun et ses adversaires, en particulier le consul Philippus, sont ainsi une étape dans la construction

de la conspiration comme crime d'État, ce qui ne devient effectif que sous l'Empire. C. Landrea, « La trahison et les rescapés patriciens des proscriptions de 43 av. J.-C. » (p. 167-182), étudie un groupe bien particulier, un groupe homogène, celui des patriciens issus des *gentes maiores*, ceux qui sont âgés d'une vingtaine d'années à la mort de César, au moment des guerres civiles, période très propice aux comportements hors normes et aux trahisons. Elle montre qu'il y a souvent pardon à l'égard des actes de trahison de ces patriciens et même légitimation : ils ne trahissent pas, ils « s'adaptent aux nouvelles règles du service de la *res publica* », ce qui ne les empêche pas de stigmatiser ceux qui changent de camp, comme eux, mais ne sont que des *homines noui*.

La troisième partie (« Les leçons de l'histoire ») est consacrée à des réflexions plus larges. P. Ernst, « Polybe et les faits de trahison. Les leçons de l'histoire » (p. 185-226), part d'une constatation : dans l'œuvre de Polybe, les récits d'actes de trahison concernent avant tout les cas de remise d'une cité à l'ennemi. On trouve un tableau de ces vingt-neuf actes de trahison à la fin de l'article. Le traitement par Polybe de ces actes est plutôt objectif et factuel, excepté les nombreux jugements ethnocentriques. L'historien en profite pour prodiguer des conseils pour éviter la trahison en indiquant la conduite à suivre et celle à éviter. Son œuvre acquiert ainsi une utilité à la fois politique, militaire, morale et stimulatrice. S. Cahancier, « Conseils pratiques à l'usage des généraux. La livraison de la cité à l'ennemi dans les recueils d'*exempla* de Valère Maxime, Frontin et Polyen » (p. 227-253), montre que le regard porté par les trois auteurs sur le fait de livrer sa patrie à l'ennemi n'est pas le même. Frontin et Polyen considèrent, en tant que tacticiens, que la trahison peut être intéressante pour prendre une ville et que les traîtres sont donc utiles ; ils jugent cependant leurs motivations moralement répréhensibles. Valère Maxime, lui, condamne la trahison et les traîtres : il ne faut en aucun cas recourir à eux ; le moraliste qu'il est considère qu'ils sont une menace pour la communauté. K. Blary, « Du corps et de l'âme du traître médio-républicain. Un portrait au prisme des trahisons de la fin de la République » (p. 255-274), prend en compte non seulement ceux qui livrent leur patrie à l'ennemi mais également ceux qui ont participé à des conjurations ou à des séditions, qui ont changé d'allégeance pendant les guerres civiles et qui sont considérés comme des traîtres par les sources. En effet, les sources du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., l'époque des guerres civiles, ont tendance à mettre sur le même plan que la livraison de sa cité à l'ennemi tous les comportements qui mettent en péril la cité, et c'est ainsi que le traître, l'*hostis* et le parricide se rejoignent. Les portraits des traîtres sont rares et brefs pour ce qui est de la période médio-républicaine, mais ils comportent des caractéristiques communes que l'on retrouve chez Catilina, l'archétype du traître d'époque tardo-républicaine : ses tares morales se reflètent dans son physique et permettent de le reconnaître pour ce qu'il est. M. Girardin, « Livrer Jérusalem dans l'Antiquité. Leçons de théologie et de *Realpolitik* » (p. 275-288), montre l'évolution de la signification prise par le fait de livrer Jérusalem à l'ennemi depuis l'époque hellénistique jusqu'à la révolte de Bar Kokhba. Jérusalem n'est en effet pas une ville comme les autres, c'est la « ville du temple ». La livrer, c'est « laisser les ennemis pénétrer dans la cité de Dieu », « livrer à l'ennemi le cœur de l'identité du peuple de Dieu, son référent commun ». Cela n'a

pas empêché la livraison de la ville à plusieurs reprises. Mais si, jusqu'aux Maccabées, livrer la cité est « une option honorable », il n'en va pas de même après eux, car ces derniers ont fondé une grande partie de leur propagande sur l'idée que le temple ne peut se retrouver entre les mains d'un impie. La ville peut encore être livrée, mais il faut pour cela « un solide argumentaire théologique ». La situation est beaucoup plus simple avec les Romains : il est inenvisageable de leur livrer la ville. Après la révolte de Bar Kokhba, la ville est abandonnée symboliquement aux Romains.

M. Engerbeaud et R. Millot soulignent, dans la conclusion, que la victoire ne s'obtient pas toujours sur le champ de bataille : on peut l'obtenir aussi grâce à l'acte de trahison qui consiste à livrer sa patrie à l'ennemi. Il a un effet dévastateur : un seul individu décide du sort de l'ensemble des habitants, et ce sort est le plus souvent bien peu enviable. Il convient donc de condamner vigoureusement ce type de trahison. Les auteurs anciens ne le font cependant pas toujours, en particulier quand il s'agit de trahisons qui bénéficient aux Romains ou quand il faut justifier un conflit.

Les bibliographies correspondant à chaque article sont regroupées à la fin de l'ouvrage. Il aurait été plus pratique de les placer à la fin de chacune des contributions ou de faire une bibliographie générale.

Les études rassemblées dans le livre et qui portent surtout sur l'époque républicaine romaine montrent bien l'importance du fait de livrer sa patrie à l'ennemi mais aussi son caractère multiple et ambivalent. Il s'agit d'un phénomène complexe. On ne peut que souhaiter que ces réflexions stimulantes soient prolongées et élargies à d'autres périodes du monde antique dans un autre volume.

Catherine WOLFF

**Richard A. BILLOWS, *The Spear, the Scroll, and the Pebble: How the Greek City-State Developed as a Male Warrior-Citizen Collective*, London-New York, Bloomsbury, 2023, 288 p., 34.95 \$, ISBN 9781350289208.**

Richard A. Billows est professeur d'histoire ancienne à l'université de Columbia. Ses principaux ouvrages traitent de la colonisation et de l'impérialisme macédonien, de la construction de l'empire d'Alexandre ainsi que de l'affirmation des royautes hellénistiques. Si les questions politiques et militaires sont au cœur de ses recherches, la réflexion qui les sous-tend porte sur la culture grecque, et plus précisément sur les événements qui ont contribué à son rayonnement. En témoignent notamment son étude sur la bataille de Marathon publiée en 2010 (*Marathon: How One Battle Changed Western Civilization*) mais aussi son nouvel ouvrage paru en 2023 aux éditions Bloomsbury sous le titre suivant : *The Spear, the Scroll and the Pebble: How the Greek City-State Developed as a Male Warrior-Citizen Collective*.

Dans cet ouvrage, l'A. met l'accent sur la cité-État grecque qu'il définit comme une entité militaire, politique et culturelle constituée autour d'une collectivité d'hommes ayant le statut de citoyens-soldats. Cette collectivité reposerait sur trois éléments clés